Belgique : 43% des détenus sont étrangers

20/03/2024 à 23h12



Georges-Louis Bouchez, le président du MR, était l'invité de Martin Buxant dans le bel RTL Matin. Il demande que tous les détenus étrangers qui sont dans les prisons belges retournent purger leur peine dans leur pays d'origine.

Georges-Louis Bouchez estime qu'il faut être plus sévère avec les usagers de drogue. Mais comment faire alors qu'il y a une surpopulation carcérale importante en Belgique? Le président du MR évoque le cas des "non-belges". "*Il s'agit de 40% des détenus*", dit-il. Après vérification, la direction générale des établissements pénitentiaires nous confirme le chiffre de 43% de détenus étrangers.

"*A un moment donné, ces gens doivent retourner dans leur pays et purger leur peine de prison dans leur pays*", pousuit le président du MR. Pas aussi simple que cela, car parmi les 43% de détenus étrangers, il y a des binationaux et des étrangers qui ont un titre de séjour.

Il souhaite que des accords soient signés avec les pays tiers. "*La proposition du MR est de conditionner la coopération au développement et la délivrance de visa à la conclusion de ces accords*", indique Georges-Louis Bouchez. "*Si vous n'avez pas d'accord avec nous pour reprendre vos délinquants, on ne délivrera plus de visa pour vos dignitaires internationaux et*

vous ne recevrez plus d'argent de notre pays."

"*Nous donnons de l'argent à ces pays pour qu'ils se développent et prennent en charge leur population mais ils nous laissent leurs délinquants. Donc on paye deux fois. Il faut que ça cesse*", précise-t-il. "*Nous devons trouver des moyens de pression.*"

En réalité, les rapatriements de détenus existent déjà. 1156 en 2020, 1299 en 2021, 1511 en 2022 et 1428 l'an dernier, soit plus de la moitié de tous les rapatriements. Les détenus rapatriés sont principalement des Albanais, Roumains, Néerlandais, Marocains, Algériens et Français.

RTL